

# La participation de la Ville aux écoles privées fait débat

## Contribution aux écoles privées

En mai 2023, le conseil municipal avait signé une convention de cinq ans pour fixer la contribution forfaitaire aux écoles catholiques. « **À la demande de l'organisme de gestion de ces écoles, nous avons revu cette contribution à la hausse** », signale Virginie Métral, adjointe en charge des affaires scolaires. Elle passe donc à 1 383 € par an pour un élève en maternelle et 618 € pour un enfant en élémentaire.

Une hausse que Jacky Rihouey a du mal à digérer. « **Une augmentation allant jusqu'à 66 % en maternelle, c'est énorme**, estime l' élu communiste. **Les écoles privées ont-elles conscience que cette contribution se situe dans une fourchette ultra-haute par rapport aux autres villes des alentours.** »

Pour la majorité, il ne s'agit pourtant que de la simple application de la loi. « **Il s'agit du coût de chaque élève scolarisé dans les écoles publiques de la Ville** », répond Virginie Métral. D'ailleurs, c'est le même coût qui est appliqué pour chaque élève des communes voisines scolarisé dans un établissement public de Saint-Lô.

## Centres sociaux en difficultés

En accord avec les deux centres sociaux de la ville, la municipalité a décidé de faire jouer la solidarité entre Mersier et Mandela. Ainsi, la subvention versée au centre social Mersier baisse cette année de 18 000 €, pour se limiter à 47 000 €.

En revanche, l'aide accordée au centre Mandela augmente du même montant, pour atteindre 78 000 €. « **Les quartiers prioritaires ne sont donc plus la priorité de la Ville**, souligne avec ironie Jacky Rihouey. Pour Touria Marie, **il ne s'agit en aucun cas d'un désengagement** ». L'adjointe aux solidarités insiste sur le fait que ce changement a été effectué « **en accord avec les deux centres sociaux, pour soutenir celui de Mandela et éviter un licenciement économique, alors que Mersier est excédentaire** ».

Perplexe, Jacques Marquet (élu socialiste), se demande, « **pourquoi Mercier se porte aussi bien alors que Mandela va aussi mal** ». Si le second a beaucoup souffert après le Covid, le premier a

pu surmonter la crise en proposant des formations.

Éric MARIE.



L'opposition estime que l'aide apporté aux établissements scolaires privés par la Ville provoque une baisse de la fréquentation des écoles publiques. Archives Ouest-France